25¢

COURRIER SUD

NOV 22 1976

volume 4
no: 22

207 ouest, Queen's Quay
Toronto, Ontario
362-1143

vendredi 12 novembre 1976

Sommaire

Editorial ..... p. 4
Denis Massicotte ..... p. 4
Harbourfront ..... p. 6
C'est à voir ..... p. 8
Mots croisés ..... p. 7

A l'honneur à Etienne Brûlé

Les élèves que l'on reconnaît ci-haut étaient parmis les diplomés de l'École secondaire Etienne Brûlé, à Toronto, mis à l'honneur au cours d'une cérémonie spéciale qui s'est déroulée dernièrement à cette école. De gauche à droite: Maryse Roy, athlète de l'année chez les filles, Guy Bourbeau, athlète de l'année chez les garçons, et Michael Kramer, le porteparole des gradués de 13ième année. Parents et amis assistaient à cette cérémonie, dans le gymnase de l'école. Dans son discours à l'occasion de l'événement, M. Edmond de Meulmeester se disait fier des professeurs et des élèves et déplorait certains rapports affirmant que l'éducation au secondaire n'a pas de valeur.

Les services de santé en français n'existent à peu près pas

Les Franco-Ontariens le savaient déjà...

Les hommes politiques s'en doutaient...

Les fonctionnaires ne s'en préoccupaient pas...

C'est un peu ce que révèle le document "Pas de Problème?", un rapport ministériel préparé par le Comité d'action sur les Services de Santé en Ontario qui en arrive à la conclusion très claire et le dit très directement: les Franco-Ontariens sont très mal servis dans les services de santé en Ontario.

En effet, le Comité d'action présidé par le docteur Jacques Dubois, de Welland, n'y est pas allé par quatre chemins. Il fait voir au ministère de la santé que les services en français font défaut partout en Ontario et offre 133 recommendations visant à améliorer le sort des francophones, dans ces services. On faisait voir comment le ministère même ne donne pas l'exemple en oubliant de desservir les Franco-Ontariens dans leur langue et en n'instaurant aucun système qui verrait à assurer ces services. On déplore l'absence totale de francophones aux échelons supérieurs et même aux échelons moins élevés du ministère.

Mais, ce rapport allait plus loin il démontrait que le gouvernement ne donne aucune autorité à qui que ce soit pour faire appliquer une politique du bilinguisme presque secrète qui devrait voir à ce que les gens de langue française reçoivent les services gouvernementaux dans leur langue surtout dans les endroits de la

Suite p. 5

VICTOIRE: descours entièrement en français

Le Conseil consultatif des Affaires franco-ontariennes est heureux d'annoncer au public franco-ontarien que ses interventions ont porté fruit auprès du ministre des Collèges et Universités dans la question de l'enseignement en langue française dans les collèges communautaires.

Le ministre, l'Honorable Dr. Harry Parrot, a publié, hier, une politique relative à l'enseignement en langue français qui remplace celle émise par le Conseil des Régents à la mi-août.

M. Omer Deslauriers affirme que son Conseil est d'accord avec la nouvelle politique qui permit aux collèges d'offrir sur demande des cours ou programmes d'études où la langue française est la seule langue d'enseignement. En conséquence, l'étudiant d'expression française qui fréquente un collège d'arts appliqués et de technologie offrant les mêmes cours ou programmes d'études en français et en anglais, est libre de poursuivre sa formation professionnelles dans la langue de son choix.

Cette politique permet au collège Algonquin de continuer à offrir plusieurs programmes d'études de deux et trois ans dont la langue d'enseignement est le français seulement.

Le Conseil consultatif des Affaires franco-ontariennes a apprécié l'appui des Franco-Ontariens et des organismes francophones de même que les média d'information de langue française, dans cette question vitale pour l'enseignment postsecondaire en langue française en Ontario.

LA FEDERATION DES FRANCOPHONES HORS QUEBEC: UNE PRISE DE POSITION POLITIQUE

La Fédération des Francophone hors Québec a tenu son assemblée générale à Ottawa, les 22 et 23 octobre dernier. Suite à cette assemblée, quelques recommendations et prises de position ont été faites:

1. En effet, accusant le Secrétariat d'Etat d'être atteint de paralysie chronique avancée, la Fédération se propose de rencontrer le Premier Ministre Trudeau pour lui faire part de ses doléances et des moyens de guérir "le grand malade". (Il faut se rappeler que lors de la dernière conférence de presse, la F.F.H.Q. dénonçait l'inertie du Secrétariat d'Etat face aux promesses de l'ex-Secrétariat d'Etat, M. Hugh Faulkner).

2. M. E. Aquilina, un consultant chargé d'étudier les structures du Secrétariat d'Etat a admis à la Fédération que les communautés francophones hors Québec n'avaient pas plus de poids dans son étude de restructuration que tous les autres groupements minoritaires (femmes, groupes ethniques, autochtones etc.)

M. Aquilina a également avoué avoir trouvé des failles dans la structure actuelle du Secrétariat d'Etat, dite décentralisée. Face au mécontentement général des membres de la Fédération vis-à-vis la structure actuelle du Secrétariat d'Etat, une structure administrative autonome responsable de tous les services administratifs, les ressources techniques et financières, est recommandée, pour assurer le plein développer des communautés francophones hors Québec.

3. De plus la F.F.H.Q. a sollicité et obtenu un engagement formel de M. Keith Spicer, le commissaire aux langues officielles pour que toute la problématique entourant les communautés francophones hors Québec constitue au moins un des chapitres de son prochain rapport.

Bref, les membres de la Fédération des Francophone hors Québec se montrent plus que jamais déterminés à prendre leur sort en main. Le rythme des interventions politiques sera plus accéléré. Les membres ont ainsi clairement défini la volonté de la Fédération: ne rien laisser passer et prendre les actions politiques nécessaires pour se faire entendre.

On peut voir ici Jean Lanouville, président sortant, lors de l'assemblée, expliquant le Rapport annuel Marcel Brûlé (Cambridge) lui a succédé.

Une nouvelle paroisse canadienne-française

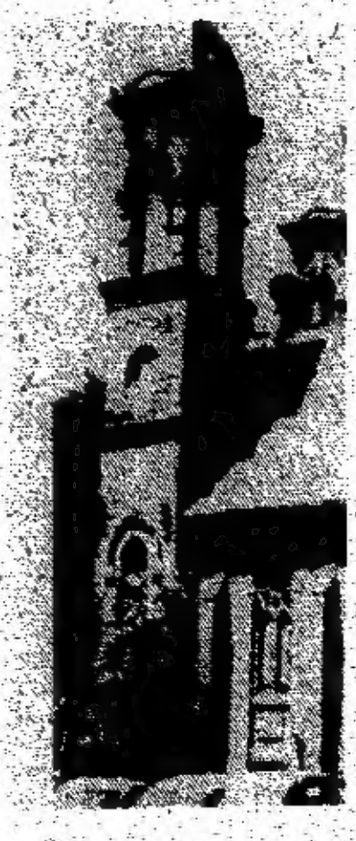

Son Excellence Mgr Paul Reding, D.th, évêque du diocèse de Hamilton, Ontario, annonce l'érection canonique d'une nouvelle paroisse catholique de langue française sous le vocable des SAINTS - MARTYRS - CANADIENS. Cette paroisse sera confiée par M. l'abbé J. Edouard Larose, ptc curé. Le territoire de la paroisse couvre le district et la ville actuelle de Cambridge avec juridiction régulière pour les francophones et avec tous les droits, privilèges et obligations des autres paroisses du diocèse de Hamilton. Un franc succès pour cette paroisse dont le besoin se faisait sentir!

courrier de 2 ième classe
enregistrement no 3197

Avis d'Audience Publique

Ottawa, le 27 octobre 1976.

PREMIERE PARTIE

TORONTO (ONTARIO)

LE 7 DECEMBRE 1976, 9h00

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes tiendra une audience publique qui s'ouvrira le 7 décembre 1976 au Sheraton Centre, 123 ouest, rue Queen, Toronto (Ontario) afin d'étudier ce qui suit:

CFRB LIMITED, 2 OUEST, AVENUE ST-CLAIR, TORONTO (ONTARIO) M4V 1L8
Toronto (Ontario) — 760499400

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CFRB et CFRX Toronto (Ontario), qui expire le 31 mars 1977.

Endroit où l'on peut examiner la demande:
2 ouest, avenue St-Clair
Toronto (Ontario)

RADIO 1540 LIMITED, 637, RUE COLLEGE, TORONTO (ONTARIO)
Toronto (Ontario) — 760513200

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CHIN Toronto (Ontario), qui expire le 31 mars 1977.

Endroit où l'on peut examiner la demande:

637, rue Collège
Toronto (Ontario)

SOCIETE RADIO-CANADA, 1500, AVENUE BRONSON, C.P. 8478, OTTAWA (ONTARIO)

Toronto, North Bay, Kirkland Lake, Smooth Rock Falls, Hearst, Sturgeon Falls, Elliott Lake, Blind River, Espanola, Bonfield, Chapleau, Matachewan, Dubreuilville, Wawa, Verner, Field et Geraldton (Ontario) — 760820100

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CJBC Toronto, CBJN-FM North Bay, CJBC-1 Kirkland Lake, CJBC-2 Smooth Rock Falls, CJBC-3 Hearst, CJBC-4 Sturgeon Falls, CJBC-7 Espanola, CJBC-8 Bonfield, CJBC-9 Chapleau, CJBC-10 Matachewan, CJBC-11 Dubreuilville, CJBC-12 Wawa, CJBC-13 Verner, CJBC-14 Field, CJBC-15 Geraldton (Ontario), qui expire le 31 mars 1977.

Endroit où l'on peut examiner la demande:

Le bureau du directeur de CJBC
Société Radio-Canada
100, rue Carlton
2ième étage
Toronto (Ontario)

Le bureau de poste de chaque endroit.

SOCIETE RADIO-CANADA, 1500, AVENUE BRONSON, C.P. 8478, OTTAWA (ONTARIO).

Toronto, Elliot Lake, Spanish, Mindemoya, Temagami, Fraserdale, Moosonee, Britt, Chapleau, Foleyet, Wawa, Mattawa, Espanola, Latchford, Bancroft, Haliburton, Hearst, Maynooth, Kapuskasing, North Bay, Rolphton (Ontario) — 760655100

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CBL Toronto, CBEC Elliot Lake, CBED Spanish, CBEN Mindemoya, CBEU Temagami, CBEW Fraserdale, CBEY Moosonee, CBEZ Britt, CBLC Chapleau, CBLF Foleyet, CBLJ Wawa, CBLO Mattawa, CBLP Espanola, CBLQ Latchford, CBLV Bancroft, CBLY Haliburton, CBLZ Hearst, CBOD Maynooth, CBOK Kapuskasing, CBCN-FM North Bay, CBEO Rolphton (Ontario), qui expire le 31 mars 1977.

Endroit où l'on peut examiner la demande:

Le bureau du directeur
Réseau radiophonique, Société Radio-Canada
354, rue Jarvis
Toronto (Ontario)

Le bureau de poste local de chaque endroit.

SOCIETE RADIO-CANADA, 1500, AVENUE BRONSON, C.P. 8478, OTTAWA (ONTARIO).

Toronto (Ontario) — 760527200

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CBLT Toronto (Ontario), qui expire le 31 mars 1977.

Endroit où l'on peut examiner la demande:
Le bureau du directeur
TV Network Promotion
354, rue Jarvis
Toronto (Ontario)

CFTO-TV LIMITED, 9, CHANNEL NINE COURT, SCARBOROUGH (ONTARIO).
Toronto (Ontario) — 760495200

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CFTO-TV Toronto (Ontario), qui expire le 31 mars 1977.

Endroit où l'on peut examiner la demande:

9, Channel Nine Court
Scarborough (Ontario)

KEEBLE CABLE TELEVISION LIMITED, 1216 OUEST, AVENUE LAWRENCE, TORONTO (ONTARIO). M0A 1E3
Toronto (Ontario) — 760609600

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble desservant un secteur de Toronto métropolitain (Ontario), qui expire le 31 mars 1977.

Endroit où l'on peut examiner la demande:

1216 ouest, avenue Lawrence
Toronto (Ontario)

WIRED CITY COMMUNICATIONS LTD., 3212 EST, AVENUE EGLINTON, SCARBOROUGH (ONTARIO)
Toronto (Ontario) — 760643700

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble desservant un secteur de Toronto (Ontario), qui expire le 31 mars 1977.

Endroit où l'on peut examiner la demande:

43, rue Britain
Toronto (Ontario)

CUC (SCARBORO) LIMITED, UNITE 33, 705, AVENUE PROGRESS, SCARBOROUGH (ONTARIO).
Toronto (Ontario) — 760663500

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble qui couvre un secteur de Toronto métropolitain (Ontario), qui expire le 31 mars 1977.

Endroit où l'on peut examiner la demande:

Unité 33
705, avenue Progress
Scarborough (Ontario)

GRAHAM CABLE TV LTD., 35, CHEMIN SCARLETT, TORONTO (ONTARIO). M9N 4J8
Toronto (Ontario) — 760681700

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble desservant un secteur de Toronto (Ontario), qui expire le 31 mars 1977.

Endroit où l'on peut examiner la demande:

35, chemin Scarlett
Toronto (Ontario)

YORK CABLEVISION LIMITED, 43, CHEMIN RAILSIDE, DON MILLS (ONTARIO). M3A 3L9
Toronto (Ontario) — 760672200

Demande présentée en vue de modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble qui couvre des secteurs de Toronto (Ontario), comme suit:

Service MF
— ajouter la réception et la distribution de CKTB-FM St-Catharines (Ontario) et CING-FM Burlington (Ontario).

Endroit où l'on peut examiner la demande:

43, chemin Railside
Don Mills (Ontario)

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Règles de procédure:

Toute personne intéressée à faire connaître son point de vue au Conseil sous forme de plainte, représentation, intervention ou observation peut consulter les Règles de procédure du CRTC pour obtenir les renseignements à l'égard de la formulation, la signification et le dépôt de ces commentaires. Le public peut se procurer un exemplaire de ces règles à l'endroit suivant: Centre d'Edition, Imprimerie et édition, Ministère des Approvisionnements et Services, 270, rue Albert, Ottawa (Ontario)

Date limite de réception des interventions: Le 22 novembre 1976.

Destinataires: Le requérant et le CRTC avec preuve de signification.

Examen des documents: A l'adresse susmentionnée et aux bureaux du Conseil, 100, rue Metcalfe, pièce 1601, Ottawa (Ontario).

Renseignements: Ecrire au CRTC ou composer les numéros 613-996-2294 ou 995-6957.

Guy Lefebvre
Secrétaire général

Avis public CRTC 1976-97.

Ottawa, le 2 novembre 1976.

DEUXIEME PARTIE
TORONTO (ONTARIO)
LE 7 DECEMBRE 1976, 9 h 00

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes tiendra une audience publique qui s'ouvrira le 7 décembre 1976 au Sheraton Centre, 123 ouest, rue Queen, Toronto (Ontario) afin d'étudier ce qui suit:

REGION DE L'ONTARIO

ALAN LYSAGHT, REPRESENTANT UNE COMPAGNIE DEVANT ETRE CONSTITUTEE, RADIO GLENDON, GLENDON HALL, COLLEGE GLENDON, UNIVERSITE YORK, TORONTO (ONTARIO).

Toronto (Ontario) — 760750000

Demande présentée en vue d'obtenir une licence afin d'exploiter une entreprise de radiodiffusion à courant portuer pour desservir Wood Residence et Hillard Residence, Collège Glendon, Toronto (Ontario), comme suit:

Données techniques:

Fréquence: 820 kHz
Puissance: 25 watts

Endroit où l'on peut examiner la demande:

Les bureaux de Radio Glenodn
Glendon Hall
Collège Glendon
2275, avenue Bayview
Toronto (Ontario)

THE ONTARIO EDUCATIONAL COMMUNICATIONS AUTHORITY, 2180, RUE YONGE, TORONTO (ONTARIO). M4S 2C1

Toronto (Ontario) — 760936500

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion d'un réseau de télévision se composant de ses stations de ~~composant de ces stations de~~ télévision; 10 stations de télévision de l'Ontario affiliées à Radio-Canada; CHCH-TV Hamilton (Ontario) et les stations de télévison réémettrices de CBLT Toronto situées dans le nord de l'Ontario, qui expire le 31 mars 1977.

Endroit où l'on peut examiner la demande:

2180, rue Yonge
Toronto (Ontario)

CHANNEL SEVENTYNINE LIMITED, 99 EST, RUE QUEEN, TORONTO (ONTARIO). M5C 2M1

Toronto (Ontario) — 761181700

Demande présentée en vue de:
a) transférer 860,500 actions ordinaires (39%) et 125 actions spéciales (62.5%) des actionnaires actuels à Multiple Access Limited;
b) émettre 134,914 actions ordinaires (6%) à multiple Access Limited;
c) émettre et transférer approximativement 11% des actions ordinaires aux actionnaires actuels.

Endroit où l'on peut examiner la demande:

Channel SeventyNine Limited
99 est, rue Queen
Toronto (Ontario)

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Règles de procédure:

Toute personne intéressée à faire connaître son point de vue au Conseil, sous forme de plainte, représentation,intervention ou observation peut consulter les Règles de procédure du CRTC pour obtenir les renseignments à l'égard de la formulation, la signification et le dépôt de ces commentaires. Le public peut se procurer un exemplaire de ces règles à l'endroit suivant: Centre d'Edition, Imprimerie et édition, Ministère des Approvisionnements et Services, 270, rue Albert, Ottawa (Ontario).

Date limite de réception des interventions: Le 22 novembre 1976.

Destinataires: Le requérant et le CRTC avec preuve de signification.

Examen des documents: A l'adresse susmentionnée et aux bureaux du Conseil, 100, rue Metcalfe, pièce 1601, Ottawa (Ontario).

Renseignements: Ecrire au CRTC ou composer les numéros 613-996-2294 ou 995-6957.

Guy Lefebvre
Secrétaire général

Avis public CRTC 1976-100

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

"Pas de Problème?"

Le rapport du Comité vu par l'ACFO

Le Comité exécutif de l'ACFO s'est réuni à Toronto et a pris connaissance du rapport du "Comité d'action sur les services de santé en langue française".

Les directeurs de l'ACFO se disent très satisfaits du rapport. Ils retiennent pour l'instant trois résolutions qu'ils jugent très importantes:

1. la création d'un poste de directeur des programmes de langue française au Ministère de la Santé.
2. la classification sur une base linguistique des épileux et autres services de santé.
3. l'organisation par l'ACFO des suites au rapport du Comité.

L'Exécutif de l'Association a demandé une rencontre avec le Ministre pour connaître ses intentions face au rapport et pour faire part des priorités qu'elle relève dans ce rapport. L'ACFO veut en arriver à une entente sur les actions qui seront prises à court et long terme suite à ce rapport.

Les directeurs sont déçus des commentaires du Ministre tels que rapportés par les journaux à la suite de la publication du rapport. Le Ministre a laissé entendre qu'il faudrait y aller doucement dans la mise en oeuvre du programme. M. Miller a aussi déclaré que les restrictions budgétaires allaient rendre difficile l'application des mesures suggérées par le Comité.

Lors de la rencontre conjointe entre l'Exécutif de l'ACFO, les

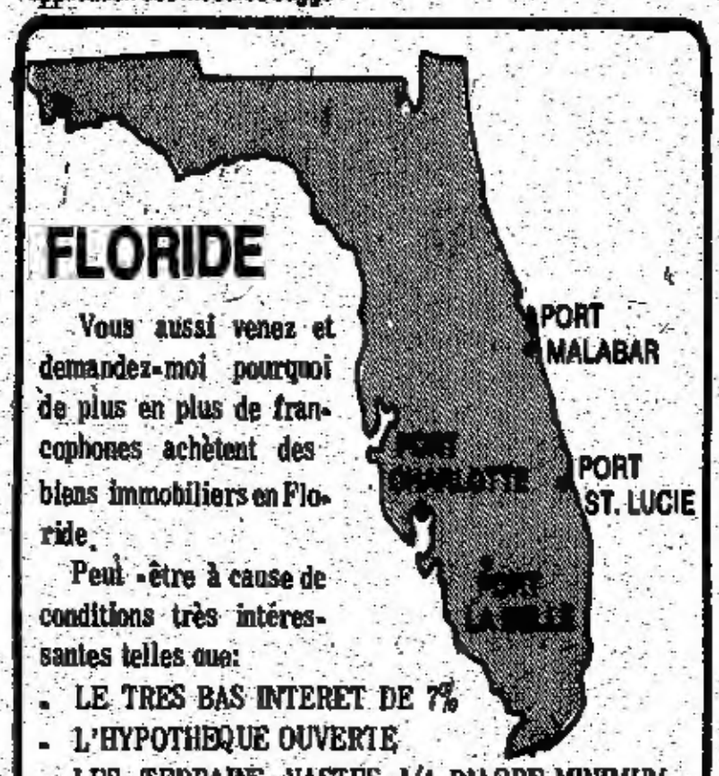

FLORIDE

Vous aussi venez et demandez-moi pourquoi de plus en plus de francophones achètent des biens immobiliers en Floride.

Peut-être à cause de conditions très intéressantes telles que:

- LE TRES BAS INTERET DE 7%
- L'HYPOTHEQUE OUVERTE
- LES TERRAINS VASTES 1/4 D'ACRE MINIMUM
- LE SOLEIL, LA PECHE, LE GOLF ET LE TENNIS

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENT, APPELEZ:

489-1573

et demandez TOM PATOCKA de:

CAN-AM REAL ESTATE LTD.
REAL ESTATE BROKER

Authorized Ontario Representative for
General Development Corporation

1000 Finch Avenue West
(Toronto), Ontario M3C-1Z3 OA-1-764-71

Economiser l'électricité, économiser nos ressources naturelles.

En Ontario environ un tiers de l'électricité est produite par la combustion du charbon, du mazout ou du gaz naturel, soit des combustibles fossiles. Le prix de toutes ces ressources naturelles monte rapidement. Le prix du charbon, par exemple, a triplé pendant les cinq dernières années. Le coût plus élevé des combustibles se manifeste inévitablement dans le prix de l'électricité que vous payez.

Economisez l'électricité et vous économiserez l'argent. Vous aiderez également à conserver nos ressources naturelles décroissantes à d'autres fins... au transport, à l'agriculture, à la fabrication de produits chimiques.

ontario hydro

Conservez l'énergie! L'avenir en dépend.

Participez à la semaine de la conservation de l'énergie du 31 octobre au 6 novembre.

VILLE DE TORONTO

ELECTIONS MUNICIPALES

6 DECEMBRE 1976

BULLETINS DE VOTE

Si votre nom a été oublié sur la liste préliminaire des électeurs et qu'il vous était impossible de rectifier l'erreur aux jours prévus, et si vous vous qualifiez, il vous est possible d'obtenir une attestation de vote, en se rendant au bureau du greffier municipal aux heures suivantes:

Lundi au vendredi — 8h30 à 16h30
et
Samedi, 4 décembre — 9h00 à 15h00

A droit de vote celui ou celle qui, en tout temps entre le 7 septembre 1976 et le 12 octobre 1976:

(a) a résidé dans la municipalité;
(b) est citoyen canadien ou sujet britannique
(c) a dix-huit ans ou aura dix-huit ans avant le jour de l'élection, ou le jour même.
ou
si ne résidant pas dans la municipalité;
(a) est propriétaire ou locataire d'un terrain dans la municipalité, ou est l'époux(se) d'un tel propriétaire ou locataire
(b) est citoyen canadien ou sujet britannique
(c) a dix-huit ans ou aura dix-huit ans avant le jour de l'élection, ou le jour même.

Si vous êtes devenu citoyen canadien depuis le 12 octobre, 1976 et possédez les qualificatifs ci-haut mentionnés, il vous est possible d'obtenir une attestation de vote du greffier municipal, en personne, moyennant identification de citoyenneté. Il est impossible de prononcer la déclaration mentionné ci-dessous, devant l'agent adjoint chargé de recueillir les votes, le jour de l'élection.

Si vous possédez les qualificatifs nécessaires en tant que voteur, le jour de l'élection, et que votre nom a été oublié sur la liste des électeurs, vous avez droit, à condition de prononcer la Déclaration, selon la formule adéquate, devant l'agent adjoint chargé de recueillir les votes, dans la circonscription à laquelle vous appartenez, et à condition que vous vous identifiez de façon satisfaisante à l'agent adjoint chargé de recueillir les votes, vous avez droit au vote.

ROY V. HENDERSON
Greffier municipal

16 novembre 1976

Notre taux d'intérêt est de

8 1/2 %

pour les comptes d'épargne avec chèques!

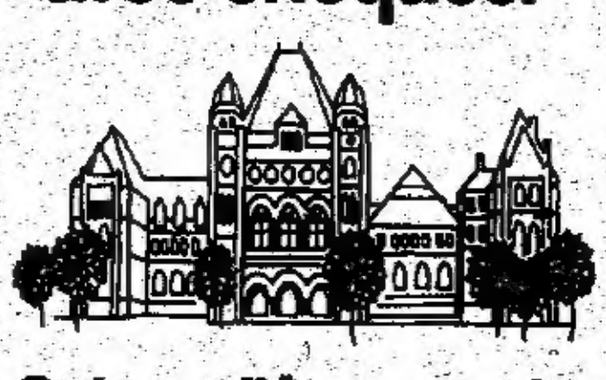

La Caisse d'épargne de la province de l'Ontario

Windsor, 372 Ouellette Avenue (N9A 1A6) 254-4324

Ministère du Revenu

Arthur Meen
Ministre
T. M. Russell
Sous-ministre

editorial

"EN EQUERRE SUR TANT D'INCONNU" A. De Saint Exupery

Les grenouilles dans l'étang

C'est peut-être malgré elles que les grenouilles ont fait entendre leurs voix dans les étangs de l'Ontario depuis quelques semaines. Très peu nombreuses sont celles qui ont chanté, mais d'excellents metteurs en scène ont su amplifier leurs voix.

Par cette allégorie, nous voulons faire allusion à trois événements importants dans la vie franco-ontarienne qui ont fait du bruit dans notre province. Malheureusement, ces bruits n'annoncent pas un éveil de la part de la masse, car nous n'avons pas encore d'indication que celle-ci saura nager avec la vague saine qui l'emporte.

Premièrement, le 28 octobre, le ministre de la santé de l'Ontario, M. Frank Miller, déposait en Chambre le rapport du Comité d'Action sur les Services de Santé en Langue Française en Ontario. M. Miller savait très bien que le rapport était très direct et ne lançait pas de fleurs au gouvernement ... encore moins à son ministère. Il s'est bien gardé de faire de commentaires et espérait — ça se voyait presque — que la courte durée de sa présentation ferait passer le document aux oubliettes.

Quelques journalistes francophones attendaient déjà la parution de ce rapport. Ils firent vite d'interviewer le ministre en question. Celui-ci disait, de façon assez vague, que son ministère étudierait le rapport et verrait ce qui pourrait être fait pour améliorer les services de santé offerts aux Franco-Ontariens.

Mais, comme la plupart des politiciens ontariens, M. Miller ne semble pas trop craindre la mauvaise publicité dans les média de langue française. Pourquoi là craindrait-il quand la masse ne lit pas ses propres journaux? (Ceci dit en passant)

Et les courriéristes parlementaires ne semblaient pas intéressés. La plupart se riaient cette journée-là sur le ministre des ressources naturelles qui était impliqué dans l'affaire Reed Paper!

Le climat changea soudainement lorsqu'une jeune journaliste du Globe and Mail, Barbara Yaffe faisait paraître, en première page, le lendemain, un compte-rendu du rapport du comité d'action.

La même journée, le Star de Toronto, qui ne veut pas se laisser dépasser par son rival, faisait paraître une nouvelle semblable en page une. Les deux nouvelles étaient favorables à la cause franco-ontarienne. La semaine suivante, le Star en discutait en page éditoriale.

Mais, ce qui est peut-être plus important que le rapport qui s'intitule "Pas de problème?", c'est le fait, que l'on reconnait probablement pour la première fois que le gouvernement ontarien a un coordonnateur du bilinguisme en nom seulement, puisqu'il n'a aucune autorité pour faire appliquer la politique du bilinguisme au sein du gouvernement. M. W.A.B. Anderson lui-même, quelques jours plus tard, alors que Mlle Yaffe l'interrogeait, admettait que son poste était plutôt inutile. Nous ne connaîtrons jamais l'ampleur réelle de cette déclaration au sein du gouvernement ... car il n'en sort que des échos de la bouche de nos hommes politiques!

Le troisième metteur en scène était un monsieur dont on n'avait jamais entendu parler auparavant, un anglophone pure laine. M. Leonard Steele, nouvellement nommé à une comité qui étudie l'emplacement des routes de villégiature en Ontario, déclarait qu'il démissionnerait si on continuait l'attitude raciste selon laquelle tout devait se dérouler en anglais au cours des séances publiques de son groupe. Les Francophones d'Ottawa s'étaient vus refusés une audience dans leur langue, mais les échos auraient été perdus n'eut-ce été de ce monsieur qui menaça de démissionner si on ne reconnaissait pas les droits des Franco-Ontariens.

Nombreuses déclarations ont été faites au sujet du bilinguisme et de la langue française, depuis cinq ou six mois, mais, le climat n'a pas été aussi favorable aux Franco-Ontariens depuis la fameuse grève scolaire de Sturgeon Falls, en 1971, et le rapport Symons qui s'ensuivit.

Mais, cette foi-si, la masse franco-ontarienne n'a fait que très peu pour provoquer une vague si favorable. Le Comité d'Action du Dr. Jacques Dubois, de Welland, a déclenché l'affaire, sans nul doute. Ensuite les demandes de M. Gérard Levesque et du Dr. André Lafrance d'Ottawa devant le comité des ressources naturelles ont fourni l'occasion à M. Steele de faire connaître son point de vue.

Toutefois c'est sans doute la plume de la jeune journaliste du Globe and Mail et les propos de M. Steele qui ont tellement fait de bruit à Toronto. (Ceci sans jeter de pierres aux médias francophones, qui ont très bien fait les choses, mais les politiciens s'en fichent beaucoup trop!)

Maintenant que les jeux sont faits, il ne faut pas faire avorter la partie. Il faut que les Franco-Ontariens eux-mêmes prennent l'affaire en main. Et ils auront de nombreuses occasions de la faire.

Le rapport Dubois contient 133 recommendations très précises pour améliorer le sort des Francophones, dans le domaine de la santé. Mais, ni le ministère de la santé, ni les institutions mentionnées ne prendront de mesures correctives sans que la demande provienne des gens eux-mêmes. Tous les dirigeants savent très bien que les demandes faites proviennent de huit commissaires qui ont entendu au plus 250 individus lors des audiences publiques. Ils se fouent bien de 250 bulletins de votation.

Mais, nos politiciens ne se fouent pas de 500,000 scrutins. C'est là la force des Canadiens-Français en Ontario. Ils doivent être unis et faire pression. L'ACFO a déjà des recommendations dans le but de faire des pressions collectives. Nous voulons croire qu'elle les fera. Mais, encore là, ce n'est pas suffisant: il faut que la masse le demande. Il faut que les gens qui se prévalent des services de santé insistent qu'ils soient donnés en français. C'est le seul moyen d'obtenir.

Il faut aussi que les Canadiens-Français n'aient pas peur de faire ces demandes. Deux anglophones l'ont déjà fait et ils ne se sont pas fait bafouer.

Denis Massicotte et le Parlement

(Toronto) Enfin, quelqu'un qui a le courage de ses convictions. Le coordonateur du bilinguisme pour le gouvernement de l'Ontario. Monsieur W.A. Anderson a fait parvenir au premier ministre un message qui est clair comme de l'eau de roches. Son poste ne sert à rien. Monsieur Anderson explique que la responsabilité de mettre sur pieds les programmes de bilinguisme appartient aux différents ministères et comme on ne lui donne aucun pouvoir autre que celui de persuader gentiment, le coordonateur du bilinguisme n'a qu'à se croiser les bras.

Le gouvernement de l'Ontario s'en tire à bon compte. Officiellement, la province a le plus grand respect pour les droits accordés aux francophones en 1867, et le ministre des finances, Monsieur Darcy McKeough déclarait il y a quelques jours que le gouvernement allait assurer le respect de ces droits quoiqu'il advienne. Ce qu'il faut comprendre, c'est qu'entre respecter des droits et "agir", il y a une grande marge.

Queen's Park est toujours sympathique aux exigences des francophones, mais de là à leur accorder ce qu'il demande ... il y a tout un monde. Prenons par exemple le rapport sur les soins de santé en français.

Le document est beau, bilingue et sans aucun doute, complet. On y formule une recommendation qui n'a rien de surprenant. Les franco-ontariens peuvent difficilement être servi dans leur langue en Ontario.

L'ACFO avait fait des pressions pour obtenir cette étude. Le gouvernement s'est montré obligeant ... mais il n'a encore pris aucune décision quant aux recommendations du rapport, et il ne faudra pas se surprendre si on n'accepte que des suggestions qui ne demandent pas beaucoup d'efforts. Il ne faudra pas se surprendre non plus de l'inaction de l'ACFO ... Cette association qui prétend représenter tous les canadiens-français vivant en Ontario (quelle audace) est déjà satisfaite d'avoir obtenu du gouvernement une étude elle n'osera pas pousser le provincial plus loin. Le complexe de brebis égarée prendra le dessus, et après quelques déclarations qui passeront inaperçues, l'ACFO ne s'apercevra même pas que son "beau" rapport est rangé sur une tablette à Queen's Park et qu'il y restera pour longtemps. Tout le problème de l'inaction gouvernementale, en ce qui touche les francophones, vient d'abord de l'incapacité qu'a l'ACFO d'agir comme moyen de pression. Tant et aussi longtemps que les francophones n'auront que l'ACFO pour les défendre, il vaut mieux mener une lutte individuelle. Les pressions de petits groupes locaux sont beaucoup plus efficaces...

Les ministres Léo Bernier et John Smith ont une fois de plus donner un éblouissant spectacle de patinage politique ... et tous deux se sont ramassés sur le derrière. Si quelqu'un offrait un prix au plus incompétent des ministres du gouvernement provincial, il faudrait déclarer égalité et proclamer vainqueur, le ministre des ressources naturelles et celui des services correctionnels (réhabilitation si on préfère). L'affaire de REED PAPER prouve une fois de plus que seul le départ de Léo Bernier peut assainir le climat politique au ministère des richesses naturelles. Monsieur Bernier vend littéralement 18,000 miles carrés de terres nous appartenant, à une compagnie qui n'a qu'un but: faire des profits. Et il tente de le faire à l'insu de tout le monde, dans le secret, comme un malfaiteur ... Ca ne marche pas et même le premier ministre (un homme plus sensé que Monsieur Bernier) a été obligé d'intervenir personnellement pour éviter à son ministre d'ajouter au nombre de gaffes qu'il a commises et pour réparer les pots cassés de son mieux.

Et que dire du petit maniaque de Hamilton qui prêche plus souvent qu'il ne parle. Ses bévues sont tellement célèbres que même son collègue des services sociaux (Madame Birch) s'est déclarée époustouflée. Elle a même été jusqu'à déclarer en chambre que le "petit bouffon" l'avait trahie. Il n'y a pas eu de suicide dans les écoles de réformes de la province depuis 22 ans, et en août dernier ce dossier vierge a perdu son innocence lorsqu' une jeune fille de 14 ans s'est pendue dans une de ces institutions. Qu'a fait John John?

Il a gardé l'affaire secrète, allant même jusqu'à n'en souffler aucun mot au cabinet. Le Globe and Mail a fait éclater l'histoire il y a quelques temps et c'est à souhaiter que le premier ministre ne tardera pas à se débarrasser de ces deux indésirables, en commençant par ce sacré Léo ... ils donnent un mauvais nom aux politiciens.

Le problème scolaire de Cambridge est réglé

Le Conseil d'éducation de Waterloo a décidé à sa réunion du 21 octobre de fournir le transport aux 35 étudiants de Cambridge qui poursuivent leurs études à l'école secondaire Georges P. Vanier de Hamilton.

On se souviendra que le 14 septembre, l'ACFO, conjointement avec l'Association française des Conseils scolaires l'Ontario, l'Association des enseignants francophones de l'Ontario, rencontrait le Ministre de l'Education pour lui demander d'intervenir dans cette situation.

La présidente du Conseil de Waterloo a déclaré que le Conseil n'avait changé sa décision qu'à la suite de pressions du Ministre de l'Education.

ÉDITO-LETTRE

Le 21 octobre 1976.

Ministère des transports et des communications de l'ontario,
Division des conducteurs,
C.P. 520, Station F
Toronto, Ontario

Bonjour,

Je recevais hier l'avis de renouvellement pour mon permis de conduire. La formule était unilingue anglaise. Aurais-je dû m'attendre à ce qu'elle soit bilingue, après toutes les promesses que le Ministre a faites et après nous avoir montré quelques exemples de formules bilingues comme celle pour le renouvellement des plaques automobiles.

Naturellement, personne n'oserait soupçonner le Ministère de mauvaise foi en cette affaire. Tout au plus y a-t-il un oubli chronique, ou une procrastination volontaire de l'utilisation des formulaires bilingues.

Puis-je vous faire une suggestion en terminant? Que vous émettiez le formulaire de renouvellement des permis sous forme bilingue. Ce serait tout à fait légal selon la Constitution et les lois du pays, et ce ne serait même pas un précédent, puisque le Québec le fait déjà. J'espère que j'aurai le plaisir de recevoir mon prochain formulaire pour renouvellement du permis de conduire, sous une nouvelle présentation: bilingue. Merci à l'avance de vous efforcer à respecter les droits des gens. Vous trouverez en annexe tous les renseignements utiles pour le renouvellement de mon permis de conduire.

Sincèrement,

Lucien Cusson

COURRIER-SUD
est publié par la société
Coopérative Presse-Sud Ltée
Courrier de 2ième classe
Enregistrement no 3197
207 ouest, Queen's Quay
Suite 307
Toronto, M5S 1A7

COURRIER SUD COUPON D'ABONNEMENT

207 ouest, Queen's Quay
Suite 307,
Toronto, Ontario, M5J 1A7

UN ABONNEMENT A 25 NUMEROS: $5.00

NOM _____ TEL. _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROV. _____ CODE POSTAL _____

CHANGEMENT D'ADRESSE

NOM _____

ANCIENNE ADRESSE _____

NOUVELLE ADRESSE _____ TEL. _____

VILLE _____ PROV. _____ CODE POSTAL _____

VILLE DE TORONTO

ELECTIONS MUNICIPALES

ELECTION PRELIMINAIRE

Selon la Loi sur les Elections Municipales une élection préliminaire aura lieu les:

Samedi, 27 novembre 1976,
Jeudi, 2 décembre 1976,
Samedi, 4 décembre 1976,
entre 11h00 et 20h00, aux endroits suivants:

Circonscriptions 1, 2 & 3 seulement — Eglise St. Joan of Arc, 1701 ouest, rue Bloor
Circonscriptions 4, 5, 6 & 7 seulement — Hôtel de ville, 100 ouest, rue Queen
Circonscriptions 8 & 9 seulement — Eglise St. Matthews Presbyterian Church, 31 Eastwood Road
Circonscriptions 10 & 11 seulement — Yonge-Eglinton Centre, 2300, rue Yonge

Seulement ceux et celles qui ont légalement droit de vote et qui prévoient ne pas pouvoir voter le jour de l'élection dans leur circonscription respective, ceux-là seuls peuvent voter a l'élection préliminaire.

ROY V. HENDERSON
Greffier municipal

17 novembre 1976

Suite de p. 3

... l'ACFO

présidents des Conseils régionaux et son personnel d'animation, le rapport sera revu en détail. Cette rencontre aura lieu à Sudbury les 19 et 20 novembre.

D'autre part, les dirigeants de l'ACFO ne sont pas étonnés du fait que le Coordonnateur du bilinguisme de l'Ontaro, M. W.A.B. Anderson se sente inutile. Quand on constate le peu de progrès du bilinguisme en Ontario et l'absence de programme d'implantation de celui-ci, on peut comprendre que M. Anderson en arrive à la conclusion que son poste n'a pas sa raison d'être.

Les directeurs de l'ACFO s'étaient rendus à cette évidence il y a deux ans et c'est pourquoi ils avaient recommandé au Gouvernement, dans leurs mémoires annuels au Cabinet (11 mars 1976 et 3 avril 1975), d'adopter toute une série de mesures pour que le Bureau du Coordonnateur soit vraiment utile:

1. Que toute nouvelle publication gouvernementale destinée au grand public soit publiée en français comme en anglais;
2. Que toute nouvelle formule gouvernementale destinée au grand public soit imprimée dans une forme bilingue;
3. Que les bureaux régionaux des Ministères du gouvernement provincial se donnent une capacité bilingue dans les régions où la minorité française dépasse 10%;
4. Que l'Ontario se prévale de la subvention fédérale annuelle de $100,000.00 pour la traduction des lois provinciales (disponibles depuis 1970).

Le problème majeur se situe au niveau de l'exécution. Il n'y a pas en Ontario de programme d'implantation du bilinguisme. Il n'y a pas non plus de lignes directrices pour les ministères soucieux de servir les Franco-Ontariens en français.

Présidente de l'ACFO, Mme Gisèle Richer, demande au Gouvernement de revoir le mandat du Coordonnateur du bilinguisme afin que son bureau devienne vraiment un instrument utile et efficace dans le développement du bilinguisme en Ontario.

ROI DE LA MER

Le Club Richelieu de Toronto, tenait dernièrement au Centre communautaire St-Louis de France son souper du "roi de la mer" auquel assistaient environ 250 personnes. Ci-haut, on peut voir à gauche un des organisateurs, Denis Baril, devant une table comblée de homards, prêts à être servis. A droite, M. et Mme Jules Drouin qui s'apprêtent à se délecter. La soirée a été un franc succès et le Club en espère autant pour son Festival de la Ste-Catherine qui se déroulera à Harbourfront, le 27 novembre. On s'attend à ce que 2,000 personnes se rendent y manger des berlingots de tire, et prendre part à la danse et aux activités qui s'y dérouleront. On pourra gagner également par la même occasion une fin de semaine, tous frais payés, au Carnaval de Québec '77.

Les services de santé...

Suite de p. 1

province où demeure un groupe assez imposant de Franco-Ontariens.

Puis, dans un aperçu des régions, le comité du docteur Dubois démontre que les dirigeants locaux suivent l'exemple du ministère en ne se préoccupant pas des exigences linguistiques qui s'imposent dans un pays bilingue. On passe en revue les services offerts dans les hôpitaux, au sein des bureaux de santé et dans certaines agences de la santé.

Tout au long du rapport, les enquêteurs offrent des recommendations; ils en formulent 133 dans ce document de 254 pages en langue française.

Un problème dominant est l'absence totale de cours de médecine en français dans la province et une lacune grave en ce qui a trait aux cours pour infirmières. On recommande que la Faculté de médecine et que les cours se donnent en anglais ou en français, dans la langue du professeur. On demande la même chose pour l'École des Infirmières de l'Université d'Ottawa et de l'Université Laurentienne, à Sudbury.

C'est à l'assemblée Législative, le 28 octobre, que le ministre de la santé M. Frank Miller déposait le rapport. Dans une brève déclaration, M. Miller ajoutait que les employés de son ministère étudieraient les mesures proposées afin de voir ce qui pourrait être fait pour améliorer les services offerts à la Francophonie.

Le rapport rappelle aux Canadiens-Français que le gouvernement ne prendra pas de mesures correctives à moins que la Francophonie elle-même insiste auprès des autorités. On demande à l'Association Canadienne-Française de l'Ontario et les groupes régionaux et locaux, de faire des pressions. On demande aux Franco-Ontariens eux-mêmes d'insister afin qu'on leur offre les services dans leur langue.

Le moment est venu!

Voici ce que vous pouvez faire pour économiser l'énergie en Ontario...

L'énergie! Elle va nous coûter 7.5 milliards de dollars dans la province cette année!

Pour en réduire le coût, le gouvernement de l'Ontario a instauré le Programme de gestion des ressources énergétiques. Le but proposé est d'arriver en 1980 à économiser 1 milliard de dollars par an sur les dépenses en énergie de l'Ontario.

Quatre-vingt-quinze projets de recherche et de démonstration sur la gestion des ressources énergétiques sont en cours de réalisation et ont pour but de vous aider à consommer moins d'énergie à la maison et au travail.

Vous aussi vous pouvez réduire la consommation d'énergie et économiser:

- Isolez et calfeutrez votre maison
- Abaissez la température de chauffage à 68°F (20°C) pendant la journée et à 63°F (17°C) pendant la nuit
- Tirez les rideaux devant toutes les fenêtres pendant les nuits d'hiver
- Remplacez les filtres à air des systèmes de chauffage à air une fois par mois
- Utilisez des ampoules de 40 watts au lieu de 60 ou 100 watts là où un éclairage fort n'est pas requis
- Fermez le registre de la cheminée quand elle n'est pas utilisée
- Installez des contre-portes et des contre-fenêtres
- Arrêtez le téléviseur et éteignez les lumières après usage
- Faites chauffer lentement le moteur de la voiture
- Ne laissez pas le moteur de la voiture tourner inutilement

Pour avoir plus de renseignements sur les moyens d'économiser de l'énergie et de l'argent, demandez le livret: "Conservation de l'Energie–à vous de choisir" en écrivant à:

Programme de gestion des ressources
énergétiques de l'Ontario
Ministère de l'Energie
56 ouest, rue Wellesley
12e étage
Toronto (Ontario)
M7A 2B7

Ministère de l'Energie
Dennis R. Timbrell,
Ministre

William G. Davis,
Premier ministre

Province de l'Ontario

[redacted] si nous vivons, il est difficile de vivre sans «gruiner» des renseignements dans tel ou tel type de dictionnaire. Ainsi, le **Dictionnaire des relations du travail** de Gérard Dion, récemment paru aux Presses de l'Université Laval, est-il susceptible d'être utile, pour ne pas dire essentiel, à tout un chacun oeuvrant en ce domaine. Cet ouvrage, vendu au prix de 30 dollars tient compte de la réalité canadienne et québécoise sans négliger pour autant ce qui a un caractère universel dans le monde du travail. Un outil très précieux.

Capsules

Après **La filière canadienne**, ouvrage du journaliste Jean-Pierre Charbonneau, les éditions de l'Homme nous livrent **Mastantuono** de Michel Auger ($12.95); rappelons que ce livre est axé sur «une histoire d'amour qui tourne au cauchemar pour le couple Mastantuono-Ouimet (Danielle, bien sûr) et pour la pègre...Dans un domaine connexe, mentionnons la parution aux éditions Alain Stanké d'un livre intitulé **Le clan des Dubois**; cet ouvrage abondamment illustré est signé Richard Desmarais ($7.80).

□

Deux ouvrages à caractère religieux viennent de paraître chez Fides: **De souvenir en avenir** de Jacques Julien et Claude Perron, un essai qui tente de donner à la foi une langue qui la dise et qui l'éveille, de même que **Le bonheur menacé,** le quatrième volume des «Cahiers de recherche éthique» rédigé en collaboration.

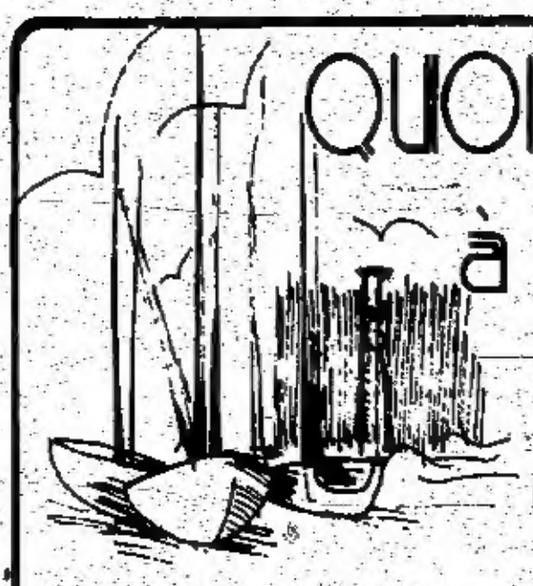

QUOI DE NEUF à Harbourfront

Jusqu'au 15 novembre:
La Banque d'oeuvres d'art du Conseil des Arts du Canada, une sélection de l'oeuvre de sept peintres de cette collection. Heures d'ouverture: du mardi au jeudi — 12h30 à 18h00; vendredi, samedi, dimanche — midi à 17h00. Entrée gratuite. A la galerie d'art, Quai York. Entrée gratuite.

Jusqu'au 16 novembre:
Des courtes-pointes de la Collection Canada Packers en exposition au Quai York. Entrée gratuite.

le 13 novembre:
Un groupe de danse folklorique des Philippines se présentera en concert à 14h00 au Quai York.
Ce même jour à 19h30, et au même endroit, aura lieu la soirée multiculturelle sous le parrainage de l'Association Bengali. Il y aura de la musique et des danses folkloriques des Indes, de la Pologne, de l'Ukraine et de l'Ecosse.

le 14 novembre:
"The Climax Jazz Band" sera au Quai York, à partir de 19h00 et ... que ça bouge! Repas et boissons.

le 16 novembre:
Des cours de conditionnement pour le ski sont offerts dans le but de développer la force corporelle, la souplesse et le bien-être général. Apportez vos souliers de gymnastique et vos serviettes (on sue beaucoup). 18h00, au Quai York. One demande $1.00 par séance.

le 17 novembre:
Quinze peintres et sculpteurs sous le nom de l'Artists Co-Operative, exposeront à la galerie d'art de Harbourfront, Quai York jusqu'au 12 décembre. Heures d'ouverture: du mardi au jeudi — 12h30 à 18h00; vendredi, samedi, dimanche — midi à 17h00. Fermeture le lundi. Entrée gratuite.

La Sainte Catherine:

Le Club Richelieu Toronto, nous offre l'occasion de se replonger dans l'atmosphere d'une des plus joyeuses fêtes de notre enfance canadienne — la Sainte Catherine! — lors d'un festival prévu à Harbourfront, le samedi 27 novembre. Parmi les activités: la confection de la tire, trois films de l'ONF, dont deux pour enfants à 15h00 et un pour adultes vers 19h00, une exposition d'artisanat et une sélection des meilleurs livres francophones disponibles à Toronto.

Un repas soit à la mode canadienne, soit à la mode française, sera offert à un prix fort raisonnable; puis on dansera et on chantera avec "La Ramasse" et les "Coureurs de Bois" (Brampton). Un prix à gagner, si on participe à la tombola: un voyage de fin de semaine pour deux au carnaval d'hiver de Québec '77.

L'entrée et le stationnement sont gratuits.

le 18 novembre:
Le Centre de Distribution pour Cinéastes Canadiens présentera une série de films au Quai York, à 20h30. Entrée gratuite. Ce sont: "One hand clapping" (Clay Borris), "Point of View" (Sylvia Spring), "Paralysis" (Lois Siegel), "98.3 khz" (Al Razutis), "Masterpiece" (Lionel Simmonds).

les 19 et 20 novembre:
Le Toronto Ski Club de Toronto présentera le "Skifest", où l'on pourra échanger et vendre des skis (vendredi soir et samedi jusqu'à 17h00), assister à la projection de films, écouter de la musique "live" et se renseigner sur tous les aspects du ski au Centre-Action du ski. Il y aura également des démonstrations techniques et une présentation de costumes de ski "à la mode". Entrée gratuite. Quai York.

les 20 et 21 novembre:
Un atelier de céramique sera offert par le Collège George Brown dans le studio d'artisanat, Quai York, entre 13h00 et 17h??. Tarif d'inscription: $15.00 (cela comprend le coût des matériaux).

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ACTIVITES A HARBOURFRONT, VEUILLEZ COMPOSER (416) 369-4951

ROTFARB & WINER

EXPERTS – COMPTABLES

27 PRINCE ARTHUR AVENUE, TORONTO
TEL : 961 — 7773 — METRO : ST-GEORGE

NOUVEAU

The Deacon's Bench

2934 est, avenue Eglinton
Scarborough, (416) 431-5555

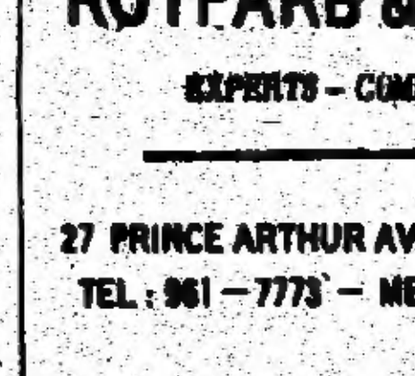

Voici le banc **"Deacon's"** en érable solide fumé qui a donné son nom à la boutique.

Venez à nos tombolas aucun achat nécessaire!

Roxton

Ce qu'il y a de mieux dans l'ameublement de style colonial.

Avis d'Audience Publique

Ottawa, le 2 novembre 1976.

QUATRIEME PARTIE

TORONTO (ONTARIO)

LE 7 DECEMBRE 1976, 9h00

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes tiendra une audience publique qui s'ouvrira le 7 décembre 1976 au Sheraton Centre, 123 ouest, rue Queen, Toronto (Ontario) afin d'étudier ce qui suit:

REGION DE L'ONTARIO

Camp Borden, Alliston et Angus (Ontario) et la région avoisinante

Vancouver (Colombie-Britannique)

Coquitlam, Maple Ridge et Mission (Colombie-Britannique)

Toronto (Downsview) et Mississauga (Ontario)

Ville de Oakville (Ontario)

Victoria, Saanich, Esquimalt et Oak Bay (Colombie-Britannique)

Secteurs du Toronto métropolitain (Ontario)

Demandes présentées en vue de faire approuver le transfer du contrôle effectif de:

a) BORDEN CABLE TELEVISION LIMITED, TITULAIRE DE LA LICENCE DU SYSTEM DE TELEVISION PAR CABLE SERVANT CAMP, BORDEN, ALLISTON ET ANGUS (ONTARIO) ET LA REGION AVOISINANTE — 760962100
b) CANADIAN WIREVISION LIMITED, TITULAIRE DE LA LICENCE DU SYSTEME DE TELEVISION PAR CABLE SERVANT VANCOUVER (COLUMBIE-BRITANNIQUE) — 760956300
c) COQUITLAM CABLEVISION LIMITED, TITULAIRE DE LA LICENCE DU SYSTEME DE TELEVISION PAR CABLE SERVANT COQUITLAM, MAPLE RIDGE ET MISSION (COLOMBIE-BRITANNIQUE) — 760958900
d) KEEBLE CABLE TELEVISION LIMITED, TITULAIRE DE LA LICENCE DES SYSTEMES DE TELEVISION PAR CABLE SERVANT TORONTO (DOWNSVIEW) ET MISSISSAUGA (ONTARIO) — 760960500, — 760957100
e) OAKVILLE CABLEVISION LIMITED, TITULAIRE DE LA LICENCE DU SYSTEME DE CABLE SERVANT LA VILLE DE OAKVILLE (ONTARIO) — 760957100
f) VICTORIA CABLEVISION LTD., TITULAIRE DE LA LICENCE DU SYSTEME DE TELEVISION PAR CABLE SITUE A VICTORIA, SAANICH, ESQUIMALT ET OAK BAY (COLOMBIE-BRITANNIQUE) — 760959700
g) YORK CABLEVISION LIMITED, TITULAIRE DE LA LICENCE DU SYSTEME DE CABLE SITUE DANS LES SECTEURS DU TORONTO METROPLITAIN (ONTARIO) — 760955500

et des entreprises de radiodiffusion qu'ils exploitent à Rogers Telecommunications Limited par l'acquisition des actions de Premier Cablevision Limited.

Endroits où l'on peut examiners les demandes:

Borden Cable Television Limited
93 ouest, rue Victoria
Alliston (Ontario)

Canadian Wirevision Limited
5594, rue Cambie
Vancouver (Colombie-Britannique)

Coquitlam Cablevision Limited
23171, chemin Dewdney Trunk
Haney (Colombie-Britannique)

Keeble Cable Television Limited
1216 ouest, avenue Lawrence
Toronto (Ontario)

Oakville Cablevision Limited
494, rue Kerr
Oakville (Ontario)

Victoria Cablevision Ltd.
3690, avenue Shelbourne
Victoria (Colombie-Britannique)

York Cablevision Limited
43, chemin Railside
Don Mills (Ontario)

Etant donné que beaucoup ont demandé un délai afin de préparer des interventions au sujet des demandes sus-mentionnées le Conseil a décidé de reporter l'audience qui devait avoir lieu le 8 novembre 1976 à Vancouver.

Afin de permettre aux groupes et personnes intéressée de participer en vue de faire approuver le transfert du contrôle effectif des sept systèmes de télévision par câble sus-mentionnés, de Premier Cablevision Limited à Rogers Telecommunications Limited, le Conseil étudiera ces demandes en deux étapes: la première étape se déroulera à Toronto lors de l'audience publique qui s'ouvrira le 7 décembre 1976 au Sheraton Centre et la seconde aura lieu à Vancouver (Colombie-Britannique) à une audience publique débutant le 25 janvier 1977 à l'Hôtel Four Seasons, 791 ouest, rue Georgia, Vancouver (Colombie-Britannique)

Le requérant pourra présenter ses demandes lors des deux audiences publiques. Les personnes voulant intervenir lors de l'audience publique devant avoir lieu à Toronto doivent présenter leurs interventions d'ici le 22 novembre 1976. Celles qui veulent intervenir lors de l'audience devant avoir lieu à Vancouver doivent présenter leurs interventions d'ice le 10 janvier 1977.

Destinaires des interventions: Le requérant et le CRTC avec preuve de signification.

Examen des documents: A l'adresse susmentionnée et aux bureaux du Conseil, 100, rue Metcalfe, pièce 1601, Ottawa (Ontario).

Renseignements: Ecrire au CRTC ou composer les numéros 613-996-2294 ou 995-6957.

Guy Lefebvre
Secrétaire général

Avis public CRTC 1976-102

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

LA LIBRAIRIE CHAMPLAIN

[illegible]

mots croisés CHAMPLAIN

LES RÉPONSES DOIVENT ÊTRE MISES À LA POSTE AVANT MINUIT LE 23 novembre 1976

problème: NO: 35

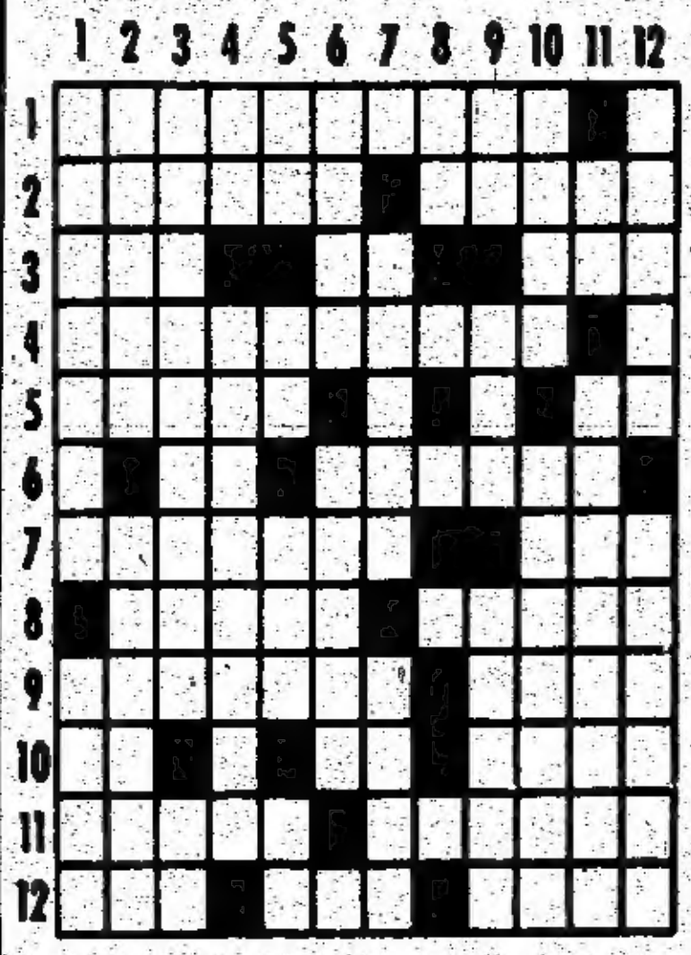

HORIZONTALEMENT

1–Système de ceux qui identifient Dieu et le monde.
2–Confesser. – Gros canard.
3–Partie du veau. – Coups de baguette. – Obtint.
4–Evaluation.
5–Ce qui n'existe point. – Symb. chim.
6–Consonnes. – Qualité de ce qui est pur dans tous les sens.
7–Chicaner sur des riens. – Adresse.
8–Affectionner. – Enlever de force.
9–Agée. – Compare le poids.
10–Prép. lat. – Conj. – Emprunté.
11–Paysages. – Espaces sablés. –
12–Epoque. – Oignon d'odeur forte. – Ch.-l. de c. (Cher).

VERTICALEMENT

1–Du même sang. – Boue.
2–Prudent, circonspect. – Bander.
3–Mal du pays. – Pron. pers.
4–Toi. – Qui n'a pas encore reçu de nom particulier.
5–Sert à appeler. – Mont. – Même. – Poss.
6–Allá ci et là. – Corps dur, brillant, nacré et rond.
7–Tout ce qui sert à la parure des femmes. – Local d'un boucher.
8–Symb. chim.
9–Milieu. – Oiseau domestique. – Sonnerie pour appeler.
10–Lieu de délices. – Cabaret.
11–Du verbe avoir. – Arbre fruitier.
12–Préfixe. – Natte.

GAGNANTS:

Père Larose
C.P. 154
Cambridge, Ontario

J.E.M. Robert Despatie
35 Wynford Heights Cr.
Apt 2006
Don Mills, Ont M3C 1L1

Envoyez vos réponses à

Courrier Sud
207 ouest, Queen's Quay
Bureau 307
Toronto, Ontario

SOLUTION NO. 34

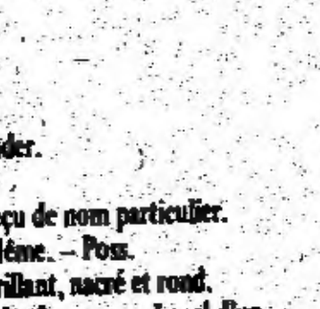

NOM:.....

ADRESSE:.....

.....

Tél:.....

N'OUBLIEZ PAS QUE CHAMPLAIN EST LA PLUS IMPORTANTE DES

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

ETUDIANT(E)

On demande étudiant(e) francophone pour travaux de placement et de bibliothécaire, quelques heures par semaine. Pas besoin d'expérience, mais il faut aimer les livres et vouloir faire du travail sérieux en français. Composer (416) 924-9379.

ANIMATEUR (TRICE)

L'Association Jeunesse Fransaskoise du Nord de la Saskatchewan est à la recherche d'un (e) animateur (trice) jeunesse à plein temps.

Le candidat devra:

— Etre dynamique et responsable
— Etre prêt à voyager
— Pouvoir entrer en fonction immédiatement

Rémunération: A négocier

Pour de plus amples informations, contacter:
Mlle Laurelle Favreau à 1-306-685-1723

Faites parvenir votre 'curriculum vitae' le plus tôt possible à:

Concours Animateur Jeunesse — Saskatoon, Sask.
316 Munroe avenue sud — S7N 1J9

Fonction publique Canada / Public Service Canada

Appel de candidatures mixtes

Bureau de l'Auditeur général du Canada

CARRIÈRE DE VÉRIFICATEUR

Traitement: $15 787 à $22 640
No de référence: 6-A-U-003 (4 1)

AIMEZ-VOUS LES DÉFIS, LA VARIÉTÉ, LE CLIMAT STIMULANT D'UNE ÉQUIPE DE GENS COMPÉTENTS? LES C.A., LES R.I.A. ET LES C.G.A. QUI ONT UNE SOLIDE EXPÉRIENCE DE LA VÉRIFICATION TROUVERONT CHEZ L'AUDITEUR GÉNÉRAL UN CHOIX DE CARRIÈRES INTÉRESSANTES.

Renseignements complémentaires
Le présent concours vise à pourvoir aux postes vacants en vérification informatique. Toutefois les candidatures de ce concours pourraient servir à combler des postes de même nature et exigeant des qualités semblables, qui deviendraient vacants au sein du même ministère ou dans d'autres. Pour certains postes, la connaissance du français ou de l'anglais suffit; pour d'autres, la connaissance du français et de l'anglais est indispensable.

Lieu de travail
La plupart des postes disponibles sont situés à Ottawa-Hull, cependant il y a également des postes vacants dans les bureaux régionaux.

Exigences linguistiques
Les unilingues peuvent postuler un poste bilingue s'ils consentent par écrit à s'engager dans un programme de formation linguistique qui pourra, au gré de la Commission de la fonction publique, durer jusqu'à un an. La Commission s'assurera d'abord de leurs aptitudes linguistiques, puis déterminera le lieu des cours. La titularisation ne sera accordée que si le programme de formation se termine avec succès.

Comment se porter candidat
Remplir le formulaire de demande d'emploi C.F.P. 367-4110, – on le trouve dans les bureaux de poste, les centres fédéraux de main-d'œuvre, et les bureaux de la Commission de la fonction publique du Canada, – et le faire parvenir à:

Cadres administratifs
Commission de la fonction publique du Canada
Esplanade Laurier, Tour ouest
300 ouest, avenue Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0M7

Date limite: le 27 novembre 1976

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

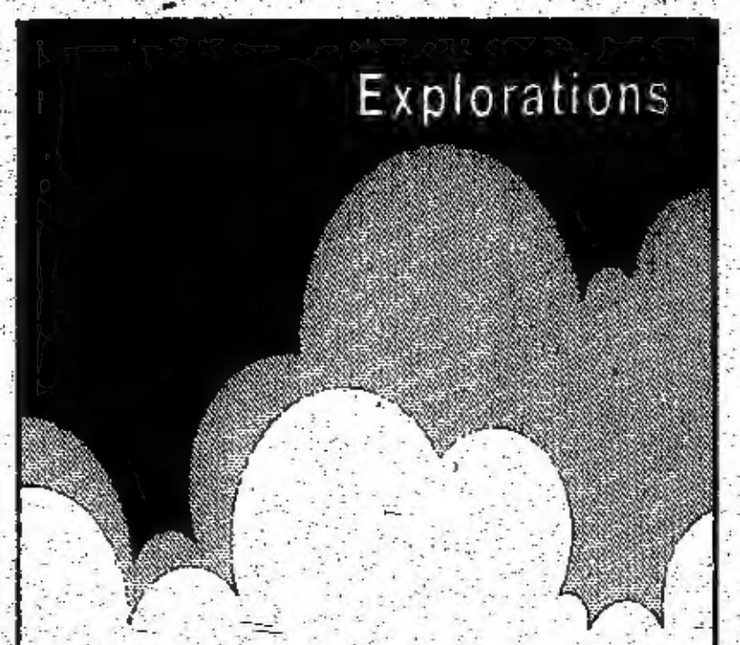

- Découverte de nouvelles formes d'expression ou de participation populaire dans le domaine des arts ou des sciences humaines
- Illustration de faits ou de points de vue nouveaux touchant l'histoire ou le patrimoine culturel du Canada

Si vous avez en tête un projet intéressant dans ces domaines, le programme Explorations du Conseil des Arts du Canada vous offre les moyens de le financer.

Des subventions sont accessibles à tout citoyen, groupe ou organisme canadien (ainsi qu'aux immigrants résidant au Canada depuis trois ans).

La date limite d'inscription au prochain concours est le
1er décembre.

Pour une brochure explicative et une formule de demande, prière de nous téléphoner ou d'écrire à l'adresse ci-dessous, en décrivant brièvement votre projet.

Explorations
Conseil des Arts du Canada
C.P. 1047
Ottawa, Ontario
K1P 5V8

Téléphone: (613) 237-3400

un programme du Conseil des Arts du Canada

MELCO ELECTRIQUE Merril Blais, prop.

SERVICE COMMERCIAL, INDUSTRIEL, PRIVE
20 Meadowacres, Agincourt, Ont. M1T 1B1

METRO lic.: E - 1013 — Tél: (416)496-1000

LIVRES DANS VOTRE LANGUE

Des centaines de livres sont disponibles dans votre propre langue par l'entremise des bibliothèques publiques de la ville de Toronto.

Tous les livres, revues et autre matériel peuvent être empruntés sans frais de la bibliothèque, une fois la carte de bibliothèque obtenue.

Pour obtenir une carte de bibliothèque, rendez-vous à la bibliothèque la plus près de chez vous avec, sur vous, des pièces d'identité et bientôt, tout un monde d'information et de lectures vous sera ouvert ainsi qu'à votre famille.

TORONTO PUBLIC LIBRARIES
40 Orchard View Blvd.
General Information: 484-8015

VILLE DE TORONTO

ELECTIONS MUNICIPALES
LE 6 DECEMBRE 1976
VOTE PAR PROCURATION

Il est décrété par la présente, selon la section 39 de la Loi sur les Elections Municipales, (1972), tel qu'amendée, que le dernier jour pour faire la demande d'une attestation au greffier municipal, afin de voter par procuration, est le 30 novembre 1976.

Les demandes pour ces attestations peuvent être faites au bureau du greffier municipal, pendant les heures de bureau régulières, de 8h30 à 16h30, et jusqu'à 17h00 mardi, le 30 novembre 1976.

Afin d'agréer au public, le bureau du greffier municipal émettra des attestations le samedi 20 novembre 1976 et le samedi 27 novembre 1976, de 9h00 à 15h00.

ROY V. HENDERSON
Greffier municipal — 17 novembre 1976

C'est à voir

• Du théâtre:

"L'Effet des rayons gamma sur les vieux-garçons", adaptation québécoise d'une pièce américaine de Paul Zindel, faite par Michel Tremblay, pourra être vue au collège universitaire de Glendon du 17 au novembre inclusivement. Cette pièce qui a remporté le prix Pulitzer en 1971, présente le tableau puissant et étrange d'une femme et des ses deux filles face à la désillusion et au désespoir.

La mise en scène est de John van Burek, qui a créé sa propre compagnie, The Pleiade Theatre et qui enseigne actuellement à Glendon.

Lilya Prim-Chorney, qui l'on a vue dans le rôle principal de "A toi pour toujours, ta Marie-Lou" au théâtre du P'tit Bonheur l'année dernière, fera partie de la distribution.

Lilya Prim-Chorney qui joue le rôle de la mère dans "Rayons Gamma."

Heure des représentations: 20h30. Billets: $3.00. Pour tous renseignements, composer (416) 487-6211.

• Un cinéaste:

Toujours au collège Glendon, c'est mercredi le 24 novembre (salle 129, 14h15), que l'on pourra rencontrer le cinéaste québécois Jean-Pierre Lefebvre.

En tant qu'auteur de ses scénarios, réalisateur, acteur parfois, producteur et distributeur, il est au coeur de tous les problèmes que doivent affronter les cinéastes québécois pour réaliser leurs oeuvres. Entrée libre.

FOURNIER REALTY LTD.
Membre de la Chambre des Agents Immobiliers de Toronto
John Fournier
Maisons • Hypothèques • Terrains
Etabli depuis 1953
2094 Weston Road, Weston
POUR ACHAT OU VENTE
Contactez M. John Fournier
782-4466 248-2115

VIA vous a promis du neuf.

TARIFS EXCURSION

...ou le train à très, très bas prix.

Aller-retour même jour.
• Voyage en coach
• Hors des heures de pointe
• Vers Montréal et Ottawa.

Aller-retour 7 à 30 jours.
• Voyages partout au Canada
• à l'extérieur du Corridor*
(sauf à Terre-Neuve)

Quelques exemples, tarifs aller-retour:

Toronto-Montréal	$ 26.40	Toronto-Halifax	$ 68.20
Toronto-Ottawa	$ 19.25	Toronto-Winnipeg	$ 71.50
		Toronto-Vancouver	$129.80

En coach. Supplément normal pour autres voitures.

Ne partez pas en voyage...
sans vous renseigner sur nos nouveaux tarifs excursion. Ils peuvent vous faire réaliser de grandes économies. Vous obtiendrez tous les détails auprès d'un agent de voyages ou du bureau des Ventes Voyageurs VIA CN. Ces nouveaux tarifs réduits sont en vigueur jusqu'au 31 mai 1977, sauf à certaines périodes de congés. Prix minimum du billet aller-retour: $4; pas de voyages par étapes.
*Le Corridor s'étend de Sainte-Foy (Québec) à Windsor.

VIA CN